PISCINE
DU MONTE-CARLO COUNTRY CLUB
ANNEE 2023

Les dispositions ci-dessous concernant les baignades et les mesures d'hygiène et de sécurité affichées à l'entrée de l'établissement, doivent être strictement observées.

* * *

Les Membres du M.C.C.C. ont libre accès à la piscine.

I - FONCTIONNEMENT

A - INSTALLATIONS

Les installations de la piscine sont à la disposition des Membres du M.C.C.C. ainsi que de leurs invités qui doivent en respecter les aménagements et le bon état.

Elles comprennent :

* Une piscine chauffée à débordement, traitée à l'ozone, avec dispositifs de bain bouillonnant et de nage à contre-courant.

* Un solarium

* Un snack Bar (de 10h-17h00, snacks sucrés et salé à consommer sur les transats)

* Fauteuils, chaises longues, matelas, parasols, autres accessoires, dans la limite des disponibilités.

- **<u>Vestiaires fermés</u>**

Des serviettes de plage peuvent être vendues à prix coûtant aux membres du M.C.C.C. ou à leurs invités qui en garderont la propriété.

B - OUVERTURE DES INSTALLATIONS

2023 : du vendredi 5 mai au samedi 30 septembre inclus.

Ouverture quotidienne
- en mai et en septembre : de 10h00 à 18h00 (fermeture du bassin à 17h45)
- en juin : de 10h00 à 19h00 (fermeture du bassin à 18h45)
- en juillet et en août : de 10h00 à 19h30 (fermeture du bassin à 19h15).

La Direction se réserve le droit de modifier **les dates et heures d'ouverture et de fermeture** de la piscine sans préavis ou bien de la fermer partiellement ou totalement à l'occasion de manifestations, incidents, réparations ou divers travaux d'entretien ainsi qu'en cas de mauvaises conditions météorologiques.

II - REGLEMENT INTERIEUR

A – DISPOSITIONS GENERALES

1) Les Membres du M.C.C.C. ne seront admis que sur présentation de leur carte, celle-ci étant strictement personnelle.

Tout Membre autorisant l'utilisation de sa carte par une personne non membre pourra être immédiatement radié du Club, son adhésion annulée, sa carte retirée sans aucun remboursement.

Les cartes seront établies après accord du Directeur et paiement total de la cotisation.

2) Les Membres du M.C.C.C. ou leurs invités en maillot de bain et/ou pieds nus, ne seront pas admis en dehors de l'enceinte de la piscine, notamment au restaurant de la terrasse ou autres lieux dans le Club.

3) Les Membres du M.C.C.C. ou leurs invités ne sont pas autorisés à se changer autour de la piscine ou sur sa plage et devront utiliser le vestiaire mis à leur disposition. Aucun vêtement de ville ne doit être posé sur les fauteuils, sur la plage de la piscine ou au solarium.

4) Aucun objet en verre, en métal ou en toute autre matière pouvant se révéler coupante ou tranchante ne doit être déposé autour de la piscine, sur sa plage ou sur le solarium.

5) Les Membres du M.C.C.C. ou leurs invités sont tenus à la plus grande correction autant dans le domaine vestimentaire que dans leur comportement à l'intérieur du Club vis à vis des autres membres du Club et du personnel.

6) Les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte de la piscine et de ses dépendances.

7) Seuls les enfants des Membres du M.C.C.C. ou ceux de leurs invités seront acceptés. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte.

Les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents ou de leur accompagnateur qui sont tenus de les surveiller et d'éviter les jeux trop bruyants ou dangereux, notamment dans la pataugeoire.

Les poussettes ne sont pas acceptées dans l'enceinte de la piscine.

8) Les jeux de ballons dans la piscine et les matelas pneumatiques ou autres objets flottants sont interdits.

9) Les appareils électriques tels que poste de radio, TV, cassette … sont interdits.

10) Il est également interdit d'utiliser des appareils de photos et caméras dans l'enceinte des installations. Les téléphones portables sont tolérés mais doivent être utilisés avec discrétion.

11) Toute infraction à ce règlement général entraînera la responsabilité exclusive du contrevenant.

12) Il est interdit d'apporter de l'extérieur de la nourriture et des boissons et d'utiliser la plage de la piscine, le solarium ou les terrasses comme lieu de :
pique-nique.
L'usage de glacières portatives n'est pas autorisé.
L'établissement assure un service de boissons et de restauration. La nourriture ne pourra cependant être ni servie, ni consommée en dehors des zones réservées à cet effet.

13) La carte de Membre du Monte-Carlo Country Club n'est pas une carte de crédit donnant droit à des consommations ou nourriture.

14) En vue de la sauvegarde de l'hygiène, de la sécurité et de la tranquillité de l'établissement, l'accès à la piscine peut être interdit à tout usager qui :

* refuserait de se déshabiller dans les locaux réservés à cet effet,

* s'opposerait à l'utilisation des cabinets d'aisance et des douches mis à sa disposition,

* présenterait des lésions cutanées suspectes apparentes, et ne serait pas muni du certificat de non-contagion exigible en cette circonstance,

* adopterait une attitude contraire aux bonnes mœurs.

15) Les consignes du maître-nageur ou du responsable du bassin doivent être strictement respectées ainsi que celles du collaborateur du club.

16) Les usagers de la piscine devront adopter un comportement général conforme à la qualité de l'établissement.

B - INVITATIONS

- Les invités de membres du club devront acquitter un droit d'entrée par personne et par jour, selon le barème suivant :

  - du vendredi 5 mai au vendredi 30 juin 2023 et du vendredi 1er au samedi 30 septembre 2023 :

    * du lundi au vendredi :
    Adultes : 38.00 €uros
    Enfants et jeunes gens de 3 à 18 ans : 27.00 €uros
    * samedi, dimanche et jours fériés :
    Adultes : 43.00 €uros
    Enfants et jeunes gens de 3 à 18 ans : 30.00 €uros

  - du samedi 1er juillet au jeudi 31 août 2023 :
    Adultes : 43.00 €uros
    Enfants et jeunes gens de 3 à 18 ans : 30.00 €uros

Afin d'éviter toute situation embarrassante à leurs invités lors de l'achat des tickets d'entrée, les Membres du M.C.C.C. devront les accompagner personnellement à la caisse de la réception, munis de leur carte de membre.

C - RESPONSABILITES

Les Membres du M.C.C.C. et leurs invités utilisent les installations balnéaires à leurs risques et périls.

Le Monte-Carlo Country Club décline toute responsabilité en cas de dommage, vol ou perte d'objets personnels, ainsi qu'en cas d'incidents survenant en dehors des heures d'ouverture des installations.

D - SANCTIONS

Les présentes dispositions énoncées ci-dessus doivent être strictement observées par les Membres du M.C.C.C. et leurs invités sous peine d'exclusion.

Aucun remboursement ne sera effectué.

* * *

* *

*